

[Assurance des particuliers](#) / [Assurance habitation](#) / [Des services d'assistance pratiques!](#)

Assistance Ombrelle habitation



En assurant votre habitation auprès d'InterGroupe Assurance, vous avez automatiquement accès à plusieurs services d'assistance offerts par le programme d'Assistance Ombrelle Habitation, et ce, tout à fait gratuitement. De plus, les services sont offerts aussi aux membres de votre famille habitants sous votre toit.

Cette protection supplémentaire vous permet de bénéficier des services d'Ombrelle Assistance ci-dessous :

[Assistance téléphonique](#)

[Assistance à domicile](#)

[Assistance Vélo](#)

[Fournisseurs](#)

Assistance téléphonique

Assistance juridique

Des avocats d'expérience, membres du Barreau du Québec, sont à votre disposition pour répondre à vos questions juridiques d'ordre personnel, et ce, du lundi au vendredi entre 9h et 20h.

Support émotif

Des professionnels vous fourniront un service d'écoute et de support émotif lorsque vous traversez une période difficile et vous référeront, au besoin, à des organismes d'aide. Ce service est offert 24/7.

Référencement

Ce service vous donne accès à un vaste réseau d'entrepreneurs fiables et reconnus au Québec, et ce, du lundi au vendredi entre 9h et 20h.

Assistance à domicile

Soins infirmiers

Ce service vous offre l'assistance d'un(e) infirmière(e) à votre résidence suite à votre hospitalisation pour une période d'au

moins deux (2) jours consécutifs.

Nombre d'appels illimité et sans incidence sur votre prime d'assurance.

Aide-ménagère

Suite à votre hospitalisation, un(e) aide-ménagère peut être envoyé(e) à votre résidence afin d'effectuer des travaux ménagers légers pour une période d'au moins deux (2) jours consécutifs. (L'appel de service peut se faire 24/7 mais le service est donné durant les heures normales d'affaires.)

Gardiennage d'enfants

Vous avez accès au service d'un(e) gardien(ne) expérimenté(e) à votre résidence suite à votre hospitalisation pour une période d'au moins deux (2) jours ou si votre enfant est malade. (Durée maximale de trente (30) heures réparti sur un maximum de trois (3) jours consécutif par événement et limité à cinq (5) service par an.)

Répit aux proches aidants

Ce service vous offre l'assistance d'un(e) préposé(e) à votre résidence afin de vous permettre de reprendre votre souffle dans la situation où vous êtes un proche aidant d'un aîné ou d'une personne en perte d'autonomie.

Assistance Vélo

Ce programme d'assistance vélo offre trois (3) appels de service par année de contrat parmi les services décrits ci-dessous :

- Remorquage de votre vélo suite à un problème mécanique ou à une crevaison lors d'une randonnée, et ce, offert 24/7, disponible partout au Québec !
- Frais de déplacement d'un service de réparation mobile.

Fournisseurs

Privilèges fournisseurs

Nos fournisseurs de différents produits et services vous offrent des rabais, des garanties ou des services exclusifs. Ce service est offert 24/7.

L'assistance Ombrelle est gratuite avec toutes nos polices d'assurance, confidentielle et sans incidence sur votre prime d'assurance. Les services sont offerts aux assurés d'InterGroupe Assurance ainsi qu'aux membres de leur famille habitant sous le même toit.

Client Intergroupe Assurances dans le besoin? Composez le 1-800-979-0699